



Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET (à compter de la question n°2 et jusqu'à la question n°32 incluse), M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE (jusqu'à la question n°12 incluse), Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n°23 incluse), Mme Juliette SORLIN, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO (jusqu'à la question n°3 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF.

Secrétaire :

Mme Nathalie BOUVET

Étaient absents :

Mme Frédérique BAEHR, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Philippe CREMER, Mme Marie ETEVENARD, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Marie LAMBERT, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, M. Nathan SOURISSEAU, Mme Claude VARET, Mme Sylvie WANLIN.

Procurations de vote :

Mme Frédérique BAEHR à M. Yannick POUJET, Mme Annaïck CHAUVET à Mme Claudine CAULET, Mme Julie CHETTOUH à Mme Juliette SORLIN, M. Philippe CREMER à M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Marie ETEVENARD à Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET à M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n°1 incluse, et à compter de la question n°33), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, Mme Marie LAMBERT à Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Aurélien LAROPPE à M. Damien HUGUET (à compter de la question n°13), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Anne VIGNOT, M. Jean-Hugues ROUX à M. Nicolas BODIN (à compter de la question n°24), M. Nathan SOURISSEAU à M. Anthony POULIN, M. André TERZO à M. Christophe LIME (à compter de la question n°4), Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT, Mme Sylvie WANLIN à M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n° 23 incluse) puis à Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n°24).

OBJET : 3 - Etat des indemnités perçues par les élus municipaux de la Ville de Besançon

Délibération n° 007446

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Publié le : 06/03/2024

Séance du 29 février 2024

Le Conseil Municipal, convoqué le 22 février 2024, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Etat des indemnités perçues par les élus municipaux de la Ville de Besançon

Rapporteur : Anne VIGNOT, Maire

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de présenter un état annuel des indemnités perçues par les élus municipaux au titre de leurs mandats municipaux et des mandats exercés au sein des syndicats dans lesquels ils siègent en tant que Conseillers Municipaux, conformément aux dispositions de l'article L.2123-24-1-1 du Code général des collectivités territoriales.

La loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019 codifiée à l'article L.2123-24-1-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit que :

« Chaque année, les communes établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au Conseil Municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale d'une de ces sociétés. Cet état est communiqué chaque année aux Conseillers Municipaux avant l'examen du budget de la commune ».

La présente délibération a pour objet de présenter cet état des indemnités perçues au titre de l'année 2023 par les Conseillers Municipaux, et joint en annexe.

Le Conseil Municipal prend acte de l'état annuel des indemnités perçues par les élus municipaux au titre de leurs mandats municipaux et des mandats exercés au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie du CGCT ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie du CGCT ou filiale d'une de ces sociétés.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT

Mme Nathalie BOUVET,
Conseillère Municipale



**Etat annuel du montant brut des indemnités perçues par les élus
qui ont siégé au conseil municipal de la Ville de Besançon**

ANNEE 2023

NOM	PRENOM	MANDAT	INDEMNITE
AEBISCHER	Elise	Adjointe au Maire	23 594,58 €
ALEM	Hasni	Adjoint au Maire	23 594,58 €
BAEHR	Frédérique	Conseillère Municipale Déléguée	8 448,84 €
BAILLY	Guillaume	Conseiller Municipal	3 620,94 €
BENEDETTO	Anne	Conseillère Municipale Déléguée	8 448,84 €
BERTAGNOLI	Kevin	Adjoint au Maire	23 594,58 €
BILLEREY	Pascale	Conseillère Municipale Déléguée	8 448,84 €
BODIN	Nicolas	Conseiller Municipal Délégué	8 448,84 €
BOUSSO	François	Conseiller Municipal Délégué	8 448,84 €
BOUVET	Nathalie	Conseillère Municipale	3 620,94 €
BRAUCHLI	Fabienne	Adjointe au Maire	23 594,58 €
CAULET	Claudine	Adjointe au Maire	23 594,58 €
CHASSAGNE	Aline	Adjointe au Maire	23 594,58 €
CHAUVET	Annaïck	Adjointe au Maire	23 594,58 €
CHETTOUH	Julie	Conseillère Municipale Déléguée	8 448,84 €
COUDRY	Sébastien	Conseiller Municipal Délégué	8 448,84 €
CREMER	Philippe	Conseiller Municipal Délégué	8 448,84 €
CROIZIER	Laurent	Conseiller Municipal	3 620,94 €
CYPRIANI	Benoit	Adjoint au Maire	23 594,58 €
DENIS-LAMIT	Karine	Conseillère Municipale	3 620,94 €
DEVESA	Cyril	Conseiller Municipal Délégué	8 448,84 €
ETEVENARD	Marie	Conseillère Municipale Déléguée	8 448,84 €
FAGAUT	Ludovic	Conseiller Municipal	3 620,94 €
GAGLIOLO	Lorine	Conseillère Municipale Déléguée	8 448,84 €
GHARET	Sadia	Adjointe au Maire	23 594,58 €
GHEZALI	Abdelghani	Adjoint au Maire	23 594,58 €
GRIMAITRE	Olivier	Conseiller Municipal Délégué	8 448,84 €
HALLER	Valérie	Conseillère Municipale Déléguée	8 448,84 €
HENRY	Pierre-Charles	Conseiller Municipal	3 620,94 €
HUGUET	Damien	Adjoint au Maire	23 594,58 €
LAFARGE	Jean-Emmanuel	Conseiller Municipal Délégué	8 448,84 €
LAMBERT	Marie	Conseillère Municipale	3 620,94 €
LAROPPE	Aurélien	Conseiller Municipal Délégué	8 448,84 €
LEMERCIER	Myriam	Conseillère Municipale	3 620,94 €
LIME	Christophe	Conseiller Municipal Délégué	8 448,84 €
LOUHKIAR	Jamal-Eddine	Conseiller Municipal	3 620,94 €
MARTIN	Agnès	Conseillère Municipale	3 620,94 €
MECHAI	Said	Conseiller Municipal	3 101,81 €
MICHEL	Carine	Adjointe au Maire	23 594,58 €
MICHEL	Marie-Thérèse	Conseillère Municipale Déléguée	8 448,84 €
MULOT	Laurence	Conseillère Municipale	3 620,94 €
POUJET	Yannick	Adjoint au Maire	23 594,58 €
POULIN	Anthony	Adjoint au Maire	23 594,58 €
PRESSE	Françoise	Conseillère Municipale Déléguée	8 448,84 €
ROCHDI	Karima	Conseillère Municipale	3 620,94 €
ROUX	Jean-Hugues	Conseiller Municipal Délégué	8 448,84 €
SORLIN	Juliette	Conseillère Municipale Déléguée	8 448,84 €
SOURISSEAU	Nathan	Conseiller Municipal Délégué	8 448,84 €
SPICHER	Gilles	Adjoint au Maire	23 594,58 €
TERZO	André	Conseiller Municipal Délégué	8 448,84 €
VARET	Claude	Conseillère Municipale	3 620,94 €
VIGNOT	Anne	Maire	57 287,76 €
WANLIN	Sylvie	Adjointe au Maire	23 594,58 €
WERTHE	Christine	Conseillère Municipale	3 620,94 €
ZEHAFF	Marie-Christine	Conseillère Municipale Déléguée	8 448,84 €